

Les Infos de Base

mercredi 17 mars 2010
volume 13, numéro 11
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive** et **la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 11 du 17 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 mars 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 11 du 17 mars 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 10 du 13 mars 2010.

Tous les règlements sous **A-20.03**, **C-72.1**, **I-2**, **I-3**, **I-4**, **L-6**, **M-19.3** et **P-9.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} novembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 8 du 24 février 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 7 du 20 février 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 6 du 17 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 mars 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 6 du 17 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 mars 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 20 février 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 20 février 2010.

Dans son édition de février, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 642 termes ou mots de renvoi pertinents.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés, [R.R.Q., c. **C-1**, r. 1], aa. 1-4.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 223.

Arrêté ministériel concernant l'utilisation des motocyclettes à 3 roues, [R.R.Q., c. **C-24.2**, A.M. 2010-03 du 26-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 1064], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des huissiers de justice, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 17-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 108], nouveau.

Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 954], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 17-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 938], nouveau.

Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des comptables généraux accrédités du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 32.1], titre, aa. 1.02, 1.05, 1.07, 1.08, 4.02, 4.03.

Règlement modifiant le Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des comptables généraux accrédités du Québec, Décision du 02-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1060, aa. 1-5.

Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des comptables généraux accrédités du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 39.1], abrogé.

Règlement abrogeant le Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des comptables généraux accrédités du Québec, Décision du 02-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1059, a. 1.

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 32], aa. 2, 4-4.3, 6-7.1, 11, 12, 14.1, 15, ann. I-VI.

Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune et favorisant l'investissement faunique, D. 60-2009 du 28-01-09, (2009) 141 G.O. 2, 235, a. 7;

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 103.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse à la sauvagine, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 77], a. 15.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 107.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 78], aa. 19, 20, ann. II, III.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 107.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de pêche au saumon, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 79], a. 15.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 107.

Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, [R.R.Q., c. **D-8.3**, r. 3], remplacé.

Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, Décision du 15-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 954, a. 3.

Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 8], a. 4.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1151.

Règlement sur les bingos, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 4], aa. 10-14, 16, 17.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 131.

Règlement sur les droits et frais payables pour les licences, l'immatriculation et les autorisations relatives aux loteries vidéo, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 7], aa. 1-4.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 132.

Règlement sur les contributions des producteurs de fraises et de framboises à l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision de 2009, (2009) 141 G.O. 1, 429], aa. 2, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de fraises et de framboises à l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, Décision 9348 du 02-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1071, aa. 1, 2.

Règlement sur la mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 34], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine, Décision 9347 du 02-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1071, a. 1.

Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, [R.R.Q., c. **P-9.1**, r. 3], aa. 1, 2-7.1.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 133.

Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques, [R.R.Q., c. **P-9.1**, r. 6], a. 18.

Avis d'indexation des prix minimums de la bière, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 131.

Règlement sur le domaine hydrique de l'État, [R.R.Q., c. **R-13**, r. 1.1], aa. 7, 12, 17, 23, 27, 35, ann. I.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1125.

Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec, [R.R.Q., c. **S-13**, r. 2.2], aa. 1-3.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 131.

Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, [R.R.Q., c. **T-12**, r. 3.3], a. 37.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, D. 190-2010 du 17-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 1059, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur les espèces en péril, L.C. **2002**, ch. **29**, ann. 1.

Décret modifiant l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, DORS/2010-32 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 240, aa. 1-12;

Décret modifiant l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, DORS/2010-33 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 268, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Régime de pensions du Canada, L.R.C. 1985, ch. **C-8**.

Règlement sur le Régime de pensions du Canada, C.R.C., ch. 385, aa. 39, intertitre précédant l'article 60, 60.1, 60.2, 68, intertitre précédant l'article 71, 72, 73, 74, 74.1, 74.2, 74.4, 77.

Règlement modifiant certains règlements (ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences), DORS/2010-45 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 355, aa. 1-12.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Règlement établissant une liste d'entités, DORS/2002-284, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement établissant une liste d'entités, DORS/2010-51 du 05-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, Édition spéciale, n° 3, 1, a. 1.

Loi sur les aliments et drogues, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

Règlement sur les aliments et drogues, C.R.C., ch. 870, aa. B.08.049, tableau III du titre 15 de la partie B (F), tableaux II (A), IV, V, VIII, X, XII, XIV de l'article B.16.100, B.25.062.

Règlement correctif visant le Règlement sur les aliments et drogues (1437 — limites maximales de résidus pour les drogues vétérinaires), DORS/2010-39 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 315, aa. 1, 2;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1587 — additifs alimentaires), DORS/2010-40 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 318, aa. 1-3;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1604 — additifs alimentaires), DORS/2010-41 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 321, aa. 1-9;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1610 — additifs alimentaires), DORS/2010-42 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 327, aa. 1-4.

Loi sur les produits dangereux, L.R.C. 1985, ch. **H-3**.

Règlement sur les produits dangereux (bouilloires), C.R.C., ch. 927, a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (bouilloires), DORS/2010-36 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 307, a. 1.

Règlement sur les produits contrôlés, DORS/88-66, aa. 12, 33, 64.

Règlement modifiant le Règlement sur les produits contrôlés, DORS/2010-38 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 310, aa. 1-3.

Loi sur les contraventions, L.C. **1992**, ch. **47**.

Règlement sur l'application de certaines lois provinciales, DORS/96-312, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application de certaines lois provinciales, DORS/2010-35 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 302, a. 1.

Tarif des douanes, L.C. **1997**, ch. **36**.

Règlement sur les provisions de bord, DORS/96-40, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les provisions de bord (Garde côtière canadienne), DORS/2010-36 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 304, a. 1.

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, L.C. **2001**, ch. **26**.

Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments, DORS/2008-120, aa. 2, 4, 6, 9, 10.1-12, 14 (F), 16, 17, ann. 2, 3, 5-8.

Règlement modifiant le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments, DORS/2010-34 du 23-02-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 288, aa. 1-33.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.